



Absence de certificat de travail

Par **karsenti**, le **15/03/2013** à **10:18**

j'ai travaillé dans une collectivité locale qui m'a mis en CDD pendant 5 mois puis plus rien n'a été renouvelé, j'ai travaillé pendant 14 mois en tout. J'ai demandé mon certificat de travail à l'époque, on m'a répondu que c'était à moi de l'avoir fait à l'époque. Bref, que faire pour avoir réparation ? on ne m'a pas licencié, on a dissous cet organisme, qui a été repris par rouen après. Mon employeur ne répond pas au courrier ? que faire ?